

Communiqué de la coordination EAU Île de France

Le 11 décembre, le conseil syndical du SEDIF a voté à une large majorité (88 contre 54) la reconduction de la délégation de service public comme mode de gestion. Ce résultat est en complet décalage avec l'opinion publique qui refuse de considérer l'eau comme une marchandise et qui aspire au contraire à une gestion publique, démocratique et transparente. Il est en complet décalage aussi avec les analyses effectuées par les associations de consommateurs comme par les cabinets d'audits qui toutes révèlent la gravité des dérives du système actuel.

Comment en arrive-t-on à un tel déni démocratique ? D'abord chaque ville compte pour une voix. Méry-sur-Oise avec 9000 habitants (et une usine du SEDIF sur son territoire!) compte autant que Montreuil avec ses 100 000 habitants. C'est profondément injuste. Le conseil syndical du SEDIF n'a rien à envier au Sénat pour la distorsion de la représentation de la population. Ensuite le vote s'est déroulé à bulletin secret à la demande d'une majorité d'élus. C'est politiquement et éthiquement indéfendable. Il suffit d'imaginer la même chose à l'assemblée nationale ou au conseil municipal pour comprendre qu'un tel procédé est inadmissible en démocratie. Enfin, il est clair qu'une part non négligeable des élus communistes et socialistes ont voté, contrairement aux consignes officielles de leurs groupes, pour la poursuite de la délégation au privé. En cela, ils atteignent de plein fouet la crédibilité de leurs propres formations.

Il n'en reste pas moins que, depuis plusieurs mois, les lignes ont bougé. Une minorité importante d'élus du SEDIF se bat avec intelligence et détermination pour le retour à une gestion publique. Cela a été encore le cas aujourd'hui et nous tenons à remercier dans la diversité de leurs sensibilités, Christian Métairie, Philippe Kaltenbach, Pascal Popelin, Dominique Voynet, Franck Merat, Madjid Messaoudene et d'autres encore, pour leur engagement sans faille. Des dizaines de débats publics ont eu lieu, rassemblant des centaines de personnes. De nombreux conseils municipaux ont débattu de cette question et adopté des vœux pour une gestion publique directe, en régie. Enfin la coordination eau Île de France s'est créée, regroupant associations et usagers. Ce mouvement doit s'amplifier pour devenir une véritable vague citoyenne et populaire en Île de France.

Dans l'immédiat, il y a une urgence : la baisse des tarifs que chacun a reconnu possible aujourd'hui. Le trop perçu par Veolia, estimé à minima à 40 millions d'euros par an, soit plusieurs centaines de millions d'euros pour les dix dernières années, doit être restitué au SEDIF et permettre une baisse significative des tarifs dès 2009.

Le 11 décembre 2008

Plus d'infos : JC Oliva Jean-Claude tel 09 75 75 18 95/ port 06 22 72 25 59

www.eauidf.blogspot.com